



RÈGLEMENT INTÉRIEUR Année scolaire 2016/2017

Prénom :

Nom :

Cours d'architecture :

CP - CE1 - CE2

CM1 - CM2

6^{ème} - 5^{ème}

4^{ème} - 3^{ème}

2^{nde} - 1^{ère}

Terminales

Stages :

Elémentaires

Collégiens

Lycéens

Article 1 : assiduité

L'élève doit être présent à chaque cours, ou chaque journée de stage. Toute absence doit être signalée au CAUE de Paris par mail à l'adresse eeae@caue75.fr ou par téléphone au 01 48 87 70 56, dans les meilleurs délais. En cas d'absences non justifiées, le CAUE contactera les parents.

Les cours sont organisés durant la période scolaire. Les vacances sont identiques à celles de l'Éducation Nationale.

Les stages sont organisés pendant les vacances scolaires de la zone C.

Article 2 : comportement

Le respect mutuel garantit le bon fonctionnement des cours (ou du stage). En cas de non respect des personnes, des locaux et du matériel, des sanctions pourront être prises, allant jusqu'à l'exclusion du cours (ou du stage).

Article 3 : responsabilité

En cas d'abandon, les familles doivent informer par courrier ou par mail le CAUE de Paris et cela dans les plus brefs délais. Toute année de cours ou stage débuté est dû dans son intégralité.

Tout changement (domicile, coordonnées, autorisation sortie) doit être signalé au CAUE par écrit (mail ou courrier).

Les parents sont les responsables légaux des dégâts matériels causés par les élèves mineurs, dont ils ont la charge. Une attestation d'assurance pour les activités extrascolaires doit être fournie dès l'inscription et est obligatoire pour que l'enfant puisse participer aux cours (ou au stage).

Les élèves se présentant au cours sont sous la responsabilité de l'animateur du cours pendant la durée des cours (ou du stage).

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours, ni aux stages. Ils y seront invités à la demande du CAUE de Paris.

L'adhésion au CAUE de Paris est obligatoire et préalable à toute participation aux cours d'architecture ou aux stages d'architecture pour enfants.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur 2016/2017 des cours d'architecture pour enfants du CAUE de Paris et m'engage à le respecter et le faire respecter.

A, le ... / ... /

Signature des parents

Signature de l'élève